



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Dépistage du radon : la Commission scolaire des Phares obtient des résultats satisfaisants

Rimouski, le 11 septembre 2013 – Dans le cadre de l'opération de dépistage du radon, la Commission scolaire des Phares annonce que 30 de ses 43 établissements ne requièrent aucune mesure corrective. La teneur en radon dans l'air de ces établissements se situe sous les 200 Becquerels par mètre cube d'air. Ils sont donc conformes aux recommandations de Santé Canada quant à la teneur en radon dans l'air, à savoir une concentration d'au plus 200 Becquerels par mètre cube d'air (200 Bq/m³).

Dans six écoles, cependant, des travaux correctifs s'imposent. En effet, les écoles Lavoie, Lévesque, des Sources, des Beaux-Séjours-D'Amours, des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth et de la Colombe présentent des teneurs en radon supérieures à 200 Bq/m³. Les travaux qui y seront réalisés viseront soit à éliminer l'infiltration de ce gaz dans l'école, soit à augmenter la ventilation du bâtiment, ou encore une combinaison des deux types de travaux.

Dans sept autres cas, de nouveaux dosimètres seront installés pour prendre de nouvelles mesures, et ce, afin de valider des résultats d'analyse douteux. Une nouvelle analyse de la teneur en radon dans ces sept bâtiments devra être réalisée avant de déterminer si des mesures correctives seront nécessaires ou non.

À la suite d'une recommandation du ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport oblige les commissions scolaires du Québec à effectuer une opération de dépistage du radon dans leurs établissements avant le 1^{er} juillet 2014. La Commission scolaire a entamé cette procédure en décembre 2012. Près de 1 000 dosimètres, petits appareils tout à fait inoffensifs pour la santé, ont été disposés dans les classes et dans certains locaux de chacun de ses établissements. Ils ont mesuré la teneur en radon dans l'air ambiant durant une période de trois mois à l'hiver 2013.

« Les résultats d'analyse des dosimètres envoyés en laboratoire en avril 2013 ont été communiqués récemment à la Commission scolaire. Ils sont satisfaisants dans la mesure où peu d'écoles ont une problématique et qu'il ne s'agit pas de grandes surfaces, ce qui aurait généré des travaux plus complexes à élaborer. Il ne s'agit pas de travaux urgents, car les taux de radon dans les écoles visées n'excèdent pas les 600 Becquerels

par mètre cube d'air. Les travaux correctifs devront être réalisés à l'intérieur d'un délai de 24 mois. Les membres du personnel et les parents d'enfants qui fréquentent les écoles concernées sont au fait de la situation » précise M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles de la Commission scolaire.

Rappelons que seule une exposition continue à des concentrations élevées de radon pendant plusieurs décennies augmente le risque de cancer du poumon. On estime qu'au Québec environ 10 % des décès par cancer du poumon sont associés à l'exposition au radon.

Qu'est-ce que le radon?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre. Il est présent partout à la surface du globe, bien que son émission et, par conséquent, sa concentration ne soient pas uniformes. Le radon peut s'infiltrer dans les bâtiments essentiellement par les fissures et autres voies d'entrée au niveau du soubassement. Le radon est inodore, incolore et sans saveur. Il est donc **impossible de le détecter par les sens.**

-30-

Source : Carl Ruest, directeur
Services des ressources matérielles
Commission scolaire des Phares
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.